

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VILLE DE ST-PAMPHILE
MRC DE L'ISLET**

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2024

À un ajournement de l'assemblée ordinaire du conseil de Ville de St-Pamphile du 9 décembre 2024, tenue à la salle du conseil le 16 décembre 2024 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mmes Francine Couette et Marlène Bourgault, MM. Sébastien Thibault, Richard Côté et Gaétan Anctil, tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

0985



*N° de résolution
ou annotation
2024- 285

Mme Karine Godbout est absente de l'assemblée en cours.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AJOURNEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour de l'ajournement de l'assemblée du 9 décembre 2024
soit accepté tel que soumis.

2024-286

2. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Sébastien Thibault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le budget pour l'année 2025 prévoyant des revenus et des dépenses
de l'ordre de 4 609 215\$ soit par la présente adopté.

2024-287

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2027

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Ancil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le programme des dépenses en immobilisations 2025-2026-2027
prévoyant des investissements totaux de 3 987 241\$ soit par la présente
adopté.

2024- 288

4. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Marlène Bourgault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la présente assemblée soit close. Il est 19 h 20.

Mario Leblanc, maire

Joëlle Vitalis, Greffière-trésorière adjointe